

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 14 avril 2017

Membres présents : 15 – Procurations : 02 - Votants : 15

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 14 avril 2017 à 19 heures.

Lecture est donnée du Procès-Verbal de la réunion du 10 mars 2017.

Le Conseil municipal délibère ensuite, sous la présidence Monsieur le Maire, sur les points suivants :

Le Maire quitte la salle pendant la délibération sur les comptes administratifs et laisse la présidence à M. Baré, 1^{er} adjoint :

1. Comptes administratifs 2016 : budget général et budgets annexes

Accord unanime pour arrêter les résultats définitifs comme ci-dessous :

Budget général :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		190 246,82		72 755,02		263 001,84
Opérations de l'exercice	545 561,29	639 115,92	192 313,87	430 545,72	737 875,16	1 069 661,64
TOTAUX	545 561,29	829 362,74	192 313,87	503 300,74	737 875,16	1 332 663,48
Résultats de clôture		283 801,45		310 986,87		594 788,32
Restes à réaliser			624 875,52	323 860,00	624 875,52	323 860,00
TOTAUX CUMULES	545 561,29	829 362,74	817 189,39	827 160,74	1 362 750,68	1 656 523,48
RESULTATS DEFINITIFS		283 801,45		9 971,35		293 772,80

Budget assainissement :

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		32 936,17	5 557,72		5 557,72	32 936,17
Opérations de l'exercice	14 941,67	21 748,63	24 759,71	21 227,86	39 701,38	42 976,49
TOTAUX	14 941,67	54 684,80	30 317,43	21 227,86	45 259,10	75 912,66
Résultats de clôture		39 743,13	9 089,57			30 653,56
Restes à réaliser			25 624,90	22 548,80	25 624,90	22 548,80
TOTAUX CUMULES	14 941,67	54 684,80	55 942,33	43 776,66	70 884,00	98 461,46
RESULTATS DEFINITIFS		39 743,13	12 165,67			27 577,46

Budget Lotissement les Baisles :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés			33 029,53		33 029,53	
Opérations de l'exercice	33 029,53	33 029,53	33 029,53	33 029,53	66 059,06	66 059,06
TOTAUX	33 029,53	33 029,53	66 059,06	33 029,53	99 088,59	66 059,06
Résultats de clôture			33 029,53		33 029,53	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	33 029,53	33 029,53	66 059,06	33 029,53	99 088,59	66 059,06
RESULTATS DEFINITIFS			33 029,53		33 029,53	

Budget Lotissement Les Sagnettes

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés				68 331,38		68 331,38
Opérations de l'exercice	33 602,30	33 602,30	93 668,96	25 337,58	127 271,26	58 939,88
TOTAUX	33 602,30	33 602,30	93 668,96	93 668,96	127 271,26	127 271,26
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	33 602,30	33 602,30	93 668,96	93 668,96	127 271,26	127 271,26
RESULTATS DEFINITIFS						

Le Maire reprend sa place dans l'assemblée délibérante, et la présidence.

2. Comptes de gestion 2016 : budget général et budget annexes

Unanimité sur l'approbation des comptes de gestion dont les résultats sont identiques à ceux des comptes administratifs pour chacun des budgets.

3. Affectation des résultats 2016 sur l'exercice 2017

Vote unanime.

4. Taux d'imposition pour 2017

Unanimité pour maintenir pour l'année 2017 les taux d'imposition votés pour l'année 2016 comme suit :

- Taxe d'habitation 8,84 % pour un produit assuré de 82 290,00 €
- Taxe foncière bâti 13,81 % pour un produit assuré de 90 966,00 €
- Taxe foncière non bâti 71,82 % pour un produit assuré de 34 761,00 €

Soit un produit fiscal total de 208 019,00 €.

5. Vote des budgets primitifs 2017 : budget général et budgets annexes

Budget général :

	Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	899 542,74	899 542,74	
Investissement	1 035 474,87	1 035 474,87	*
<i>Dont 180 000 € provenant de la section de fonctionnement</i>			

Budget assainissement :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	54 777,46	54 777,46
Investissement	88 362,63	88 362,63

Budget du Lotissement Les Baisles :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	73 869,39	73 869,39
Investissement	66 711,42	66 711,42

6. Indice brut pour le calcul des indemnités des élus

Suite au décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 portant modification du décret n°82-1105 du 23 décembre 1982 relatifs aux indices de la Fonction Publique, accord unanime pour valider le tableau suivant récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux élus municipaux :

DESIGNATION	Pourcentage de l'indice attribué
<i>Le Maire</i>	0%
<i>1er Adjoint</i>	8,25%
<i>2ème Adjoint</i>	8,25%
<i>3ème Adjoint</i>	8,25%
<i>4ème Adjoint</i>	8,25%
<i>Conseiller municipal</i>	4,125%
<i>Conseiller municipal</i>	4,125%

7. Remboursement du matériel loué pour la foire par l'Association « Les Ans Foirés »

Unanimité pour autoriser le maire à émettre un titre de recette à l'attention des Ans Foirés pour demander le remboursement de la location des matériels utilisés pour la Foire, pour un montant de 452 €.

Questions diverses

- a) Mare des Falvards : des devis ont été demandés et s'avèrent élevés. De nouveaux devis vont être demandés sans les accotements.
- b) Mur d'enceinte de la mairie : outre les devis déjà reçu, également très élevés, d'autres devis vont être demandés avec des variantes (démolitions partielles)
- c) Lotissement des Baisles : suite à une offre d'achat des deux lots restants pour 30 000 €, une contre-proposition va être adressée aux demandeurs, à hauteur de 42 000 €
- d) L'appartement au 2 rue de l'Ecole, en cours de rénovation, est loué à compter du 01/05/2017. Le prix de location est arrêté à 200 € mensuels, chauffage, eau et électricité compris.
- e) La « journée de prestation » du lundi de Pentecôte réunissant les agriculteurs de la commune, pour la réalisation de travaux sur les chemins, sera préparée lors d'une réunion qui se déroulera à la Salle du Préau Jeudi 27 avril à 20h.
- f) Le budget de la commune ne permettant pas la réparation de la VC n°17, le report en 2018 de la participation du Conseil Départemental sera demandé, en accord avec la commune de Montcel. Elle sera provisoirement réparée avec de l'enrobé à froid.
- g) Des pierres ont été disposées pour empêcher tout véhicule de traverser et de dégrader le triangle de verdure à l'entrée des Mazeaux.
- h) Il est proposé l'application d'un coefficient de modération sur critères sociaux pour adapter le loyer du logement social communal dit « Maison Montpied ». La situation sera régularisée par une prochaine délibération.
- i) Le ménage de la salle polyvalente sera confié à Bertrand Guillaumot, qui en accepte la charge en contrepartie du paiement d'heures supplémentaires.
- j) Le courrier des organisateurs du concours de labour qui se déroulera à Charbonnières-les-Vieilles le 20 août sera transmis au Président de l'Association Les Ans Foirés.